

Mgr Placide-Louis Chapelle naquit à Mende, dans le département de la Lozère, en France, le 28 août 1842. Orphelin de bonne heure, il étudia d'abord au collège d'Enghien, en Belgique. En 1860, son oncle, le chanoine Chapelle, qui en avait pris charge, fut chargé par le cardinal Antonelli de négocier un concordat avec la république de Haïti et vint aux Etats-Unis avec lui. L'oncle étant venu à mourir (2), le jeune homme alla demeurer au séminaire de Sainte-Marie de Baltimore. Il y fut ordonné prêtre le 29 juin 1865, et nommé aussitôt administrateur de plusieurs missions du comté de Montgomery, dans l'Etat de Maryland. En mai 1869, Mgr Spalding le choisit comme secrétaire du dixième concile provincial de Baltimore ; et, quelques mois après, comme son théologien consulteur pour le concile du Vatican qui s'ouvrit le 8 décembre.

En octobre 1871, le jeune abbé est désigné comme curé de l'église Saint-Jean, à Baltimore, et comme directeur des conférences du diocèse. En mai 1882, il est transféré à la paroisse de Saint-Mathieu, à Washington. De concert avec sept autres théologiens, il y prépare le plan du concile plénier de Baltimore ; il se crée des relations d'amitié avec les présidents Arthur, Cleveland et Harrison ; il choisit le site et achète lui-même le terrain où devait s'édifier un jour le *Catholic University of America*.

Durant plusieurs années il est le vice-président du *Board of Catholic Indian Missions*. Son zèle apostolique attire l'attention de Mgr Salpointe, archevêque de Santa Fé, et celui-ci demande au Souverain-Pontife de vouloir bien le lui donner comme auxiliaire. Il est consacré évêque titulaire de Arabissus le 1er novembre 1891 et est nommé coadjuteur de Santé Fé. Le 10 mai 1893, il est promu archevêque titulaire de Sébaste. Le 7 janvier 1894, Mgr Salpointe démissionne de son siège et Mgr Chapelle lui succède. Le 1 décembre 1897, le Souverain-Pontife Léon XIII le nomme archevêque de la Nouvelle-Orléans et le préconise le 24 mars 1898. Son premier acte est de rouvrir le séminaire théologique de sa ville archiépiscopale ; il n'a pas peur de la dépense, *Deus providebit* (3), Dieu y pourvoira, il a pris cela pour devise. Tel clergé, tel peuple, c'est encore là une de

(2) Elu évêque de Port-au-Prince par Pie IX, ce prêtre mourut à Port-au-Prince, la veille même de son sacre. D'aucuns disent qu'il fut empoisonné.

(3) Gen., xxii, 8.